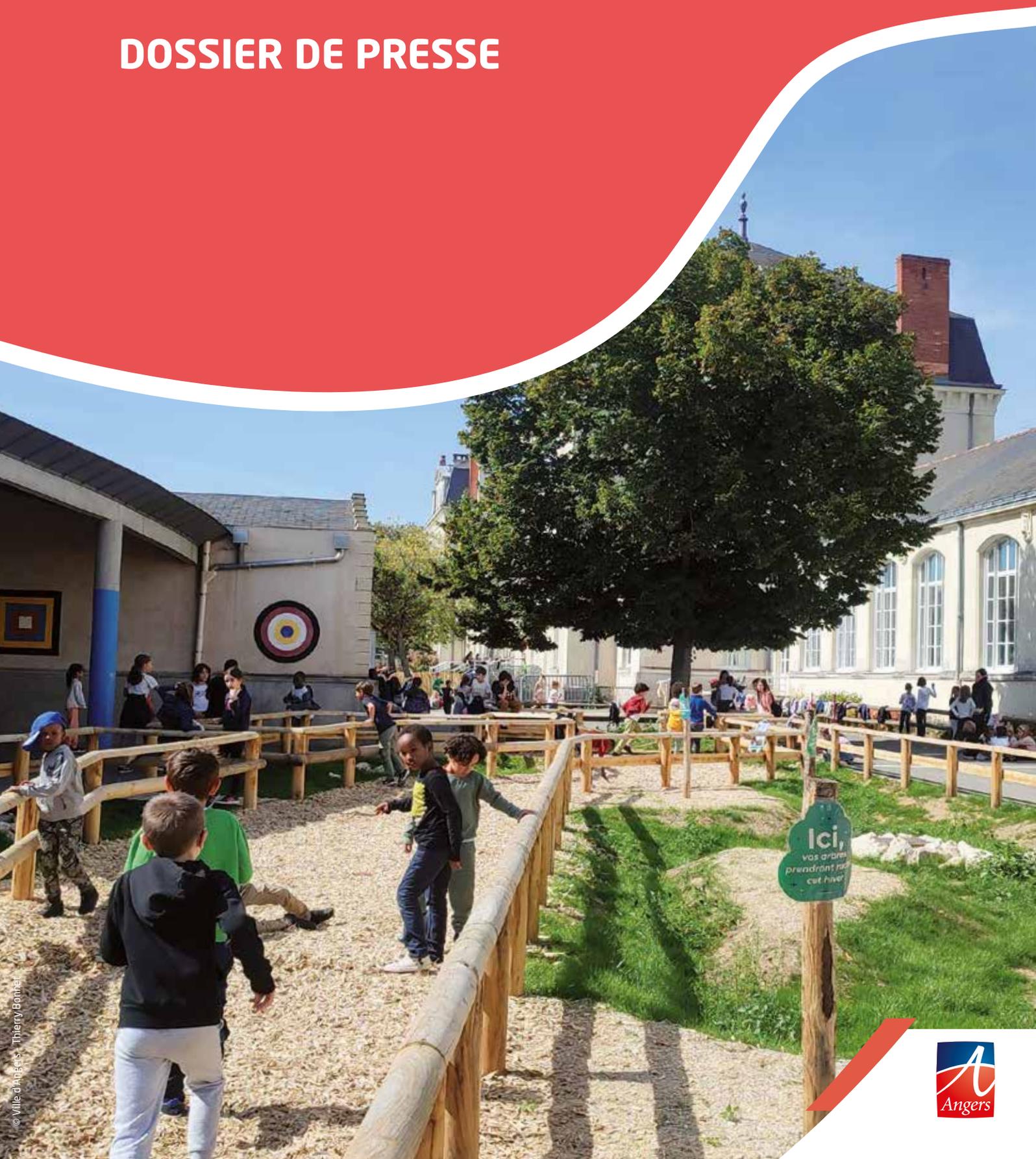


**RENTRÉE SCOLAIRE
2025/2026**

DOSSIER DE PRESSE



Sommaire

ÉDITO	3
I / Des effectifs stables et une organisation inchangée	4
• Des effectifs scolaires stables	4
• Une organisation inchangée de la semaine scolaire	4
2 / Un aménagement des établissements axé sur la transition écologique et sur l'apaisement des abords d'école	5
• Des cours d'école plus verts	5
• Des abords d'écoles plus apaisés	6
• Des aménagements pour des écoles plus confortables et plus sûres	6
3 / Un service de restauration scolaire nouvelle génération	8
4 / La Ville renforce ses effectifs éducatifs	9
• Près de 500 professionnels municipaux aux côtés des enfants et des enseignants chaque jour	9
5 / Une offre périscolaire de qualité	10
• Des accueils périscolaires de 7h30 à 18h30 adaptés au rythme de l'enfant	10
• Des pauses méridiennes animées	10
• Des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) gratuits	11
6 / Mercredi et vacances : une offre d'accueil de loisirs étoffée	12
• Une continuité éducative pour l'accueil du mercredi	12
• Une offre variée pendant les vacances scolaires	12
7 / Une politique éducative locale ambitieuse	13
• Une ambition : éduquer à la citoyenneté à travers 10 champs d'action	13
• Un passeport PEL pour reconnaître les acquis des enfants	13
8 / Inclusion et parentalité	14
• Être aux côtés des parents dans leur rôle d'éducateur	14
• Des temps d'accueils de plus en plus inclusifs	15

Édito

Chaque jour, près de 800 agents municipaux, qu'ils soient ATSEM, animateurs, responsables éducatifs ou membres de la direction Éducation, travaillent en étroite collaboration avec les familles pour offrir un cadre éducatif de qualité à nos enfants. Ensemble, nous bâtissons une communauté éducative où chacun a sa place.

Cette rentrée est marquée par trois priorités essentielles qui ont pour point commun d'offrir un cadre de travail le plus adapté possible aux enfants.

Tout d'abord, nous poursuivons résolument la rénovation des bâtiments scolaires. Après les rénovations complètes ces dernières années des écoles Pierre et Marie Curie et Gérard Philipe, ce sont les enfants de l'école Voltaire qui intègrent en cette rentrée un équipement rénové. Salles de classes, locaux périscolaires, restauration scolaire, espaces extérieurs..., c'est un groupe scolaire réhabilité qui ouvre ses portes en septembre, avant l'ouverture attendue de la crèche attenante aux vacances d'automne. Parallèlement, des études de programmation sur les écoles Aldo Ferraro et Paul Valéry sont d'ores et déjà lancées pour continuer à améliorer notre bâti et offrir des conditions optimales d'apprentissage aux enfants. Des opérations d'envergure qui s'accompagnent bien évidemment de travaux plus modestes dans bon nombre d'écoles visant à améliorer l'accessibilité, la sécurité, le confort visuel, acoustique ou thermique, les déplacements...

Ensuite, l'engagement de réaliser des cours d'école plus vertes se poursuit. Avec un investissement de près de 3 millions d'euros sur l'ensemble du mandat, la Ville d'Angers transforme les espaces extérieurs des écoles pour créer des lieux de fraîcheur, désimperméabiliser les sols, et offrir des espaces de jeux diversifiés et apaisés. Ce projet vise à garantir un environnement plus sain et agréable pour tous les élèves, tout en participant activement à la transition écologique. À la fin 2025, ce sont 78% des cours de la Ville qui seront végétalisées à l'image des dernières réalisations cet été sur le groupe scolaire de la Blancheraie.

Enfin, nous avons engagé un travail de fond pour continuer de favoriser le bien-être, la santé et la sécurité des enfants au quotidien aux abords des écoles. L'analyse des 2 300 réponses du questionnaire envoyé aux familles en 2024, a permis de récolter des informations essentielles sur les mobilités quotidiennes des familles (mode de déplacements, durée moyenne...), ainsi que leur regard pertinent d'usager du quotidien et leurs attentes sur les actions à mettre en œuvre à l'avenir. Des enseignements qui ont permis d'engager de nombreuses actions sur-mesure, tenant compte des spécificités de chaque école, autour de 5 leviers forts : concerter, sensibiliser, signaler, aménager et réprimer. Un vrai travail de fond pour offrir à chaque enfant angevin et à ses parents un trajet vers l'école aussi sûr, sain, agréable et convivial que possible.

Cette année, comme les précédentes, nous serons présents aux côtés des familles et des enseignants afin d'accompagner chaque enfant dans son parcours. Ensemble, nous préparons les citoyens de demain, en leur offrant les clés pour un avenir serein.

Bonne rentrée à tous !



© Thierry Bonnet - ville d'Angers

Caroline Fel,
*Adjointe à l'Éducation
et à la Famille*

1 / DES EFFECTIFS STABLES ET UNE ORGANISATION INCHANGÉE

Des effectifs scolaires stables

Pour la rentrée 2025/2026, les effectifs scolaires de la Ville d'Angers restent stables avec près de 9 500 élèves dans les écoles publiques et 4 000 dans les écoles privées (*chiffres prévisionnels en attente du constat de rentrée*).

La Direction académique a acté :

- **15 ouvertures** de classes (dont 8 au titre des dédoublements REP/REP +)
- **11 fermetures** de classes (dont 4 au titre des dédoublements REP/REP +)

	Ouverture	Fermeture
Adrien Tigeot		1 maternelle
Marcel Pagnol	1 élémentaire (confirmation de l'ouverture 24/25)	
Jacques Prévert	1 élémentaire (dédouble)	1 élémentaire (dédouble)
Jules Verne	1 élémentaire (dédouble)	1 élémentaire (dédouble)
Jean-Jacques Rousseau	1 élémentaire (dédouble)	
Aldo Ferraro	1 élémentaire (dédouble)	1 élémentaire
Robert-Desnos		1 élémentaire (dédouble)
Victor Hugo	1 élémentaire	1 élémentaire ULIS (transfert)
Marie Talet	1 élémentaire CE1 dédouble	
François Raspail		1 primaire
Anne Dacier	1 élémentaire	
Nelson Mandela	1 primaire	1 élémentaire ULIS
Gérard Philipe	1 primaire	
Annie Fratellini	1 élémentaire (dédouble) 1 maternelle (dédouble)	2 primaires
Henri Chiron	1 élémentaire ULIS (transfert) 1 élémentaire	
Voltaire	1 maternelle (dédouble)	1 élémentaire (dédouble)

Une organisation inchangée de la semaine scolaire

L'organisation des journées scolaires et des horaires en école maternelle et en école élémentaire reste inchangée pour cette rentrée 2025-2026 avec 24 heures d'enseignement réparties :

- Sur 4,5 jours pour les élèves scolarisés en école publique
- Sur 4 jours pour les élèves scolarisés dans les écoles privées

➤ Des temps périscolaires à caractère éducatif et social viennent encadrer la journée d'école.

2 / UN AMÉNAGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS AXÉ SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SUR L'APAISEMENT DES ABORDS D'ÉCOLE

Des cours d'école plus vertes

Sur l'ensemble du mandat, la Ville d'Angers a déployé un budget de près de 3 millions d'euros pour le verdissement des cours d'école. Les projets qui sont menés visent à créer des espaces de fraîcheur dans chaque école, offrir des espaces ombragés, désimperméabiliser les sols et proposer des espaces récréatifs mixtes et diversifiés afin que chacun y trouve sa place.

L'objectif est de :

- Doubler la présence d'arbres dans les cours d'écoles (soit une prévision de 600 arbres plantés)
- Obtenir un ratio minimum de 25% de surfaces végétales — perméables dans les cours d'écoles (entre 8 000 et 11 000m² désimperméabilisés)

Fin 2025, ce sont 56 cours d'écoles qui auront été végétalisées sur la Ville.

En 2025, 8 cours ont été ou seront réalisées :

- Charles Bénier (élémentaire)
- Pierre-Louis Lebas
- Parcheminerie
- Robert Desnos (élémentaire)
- Henri Chiron (élémentaire)
- La Blancheraie
- Isoret
- Aldo Ferraro

La Blancheraie, travaux majeurs cet été

Les accueils de loisirs 2-5 ans et 6-14 ans de la Blancheraie ont été fermés cet été – d'autres centres ont ouverts avec les mêmes capacités d'accueil en compensation – afin de réaliser des travaux d'ampleur au sein d'un équipement pleinement utilisé toute l'année sur les périodes scolaires ou de vacances. Ainsi, les deux cours d'écoles – maternelles et élémentaires – ont été repensés et végétalisés. L'occasion de revoir l'organisation des cours et d'y implanter de nouveaux jeux adaptés pour favoriser



*Végétalisation des cours, accessibilité, sécurité, confort acoustique...
Deux mois de travaux intenses sur la Blancheraie cet été.*

de nouveaux usages sur les cours. Parallèlement à ces travaux sur les cours, les travaux ont également concerné l'accessibilité (mise en place d'un ascenseur, élargissement des portes d'accès aux salles de classe, création de rampes d'accès depuis les cours), la révision du système de sécurité incendie, le traitement du sol de la salle de restauration pour une meilleure acoustique ou encore la mise en peinture de plusieurs salles.

Des abords d'écoles plus apaisés

Depuis plusieurs années, la municipalité d'Angers œuvre à faciliter les déplacements, à ouvrir l'espace public aux habitants, aux piétons et aux cyclistes, et à redonner plus de place à la nature en ville. C'est dans ce cadre global qu'un travail est en cours sur les abords d'écoles afin de favoriser le bien-être, la sécurité et la santé des enfants.

Un questionnaire visant à mieux connaître les habitudes de déplacements vers l'école a recueilli près de 2 300 réponses des familles des écoles publiques et privées entre juin 2024 et mars 2025. De nombreuses actions sur-mesure, tenant compte des spécificités de chaque école, sont d'ores et déjà engagées autour de 5 leviers forts : concerter, sensibiliser, signaler, aménager et réprimer. Renforcement de la signalisation routière, travaux d'aménagement, plan de sanction des incivilités, les actions se déploient sur le territoire avec la volonté d'inviter les Angevins à repenser leur trajet vers l'école. Des cartes isochrones seront ainsi affichées la semaine de la rentrée devant chaque école pour indiquer aux familles de façon visuelle les temps d'accès à l'école à pied depuis les différentes rues du quartier.

Le parvis du groupe scolaire Pierre et Marie Curie permet un accès sécurisé à l'école chaque jour.



La rue-école expérimentée à Anne-Dacier

À partir de la rentrée scolaire jusqu'aux vacances d'hiver, la rue Anne-Dacier (Doutre) sera fermée à la circulation automobile (à l'exception des riverains), de 8h20 à 8h50, du lundi au vendredi, à partir de la rue des Forces-Françaises-de-l'Intérieur. Pourquoi ? Afin d'expérimenter un dispositif encore inédit à Angers : la rue-école. L'objectif est de sécuriser l'arrivée des élèves à l'école primaire voisine et d'inviter les familles qui en ont la possibilité à laisser la voiture au profit d'autres modes de déplacement comme la marche à pied ou le vélo, en s'assurant que des difficultés ne sont pas reportées. Pour cela, un barriérage sera installé et la présence de parents d'élèves volontaires et formés permettra de renseigner les habitants.

Des aménagements pour des écoles plus confortables et plus sûres

• Une mise en accessibilité des groupes scolaires

Les travaux de mise en accessibilité se poursuivent dans les écoles Marie Talet et René Brossard pour faciliter l'accueil et la circulation des personnes en situation de handicap, conformément à la politique de la ville en matière d'inclusion.

• De nouveaux éclairages LED pour 6 groupes scolaires

6 groupes scolaires ont bénéficié cet été de la mise en place d'une solution d'éclairage en LED, moins gourmande en énergie et améliorant le confort visuel de tous les utilisateurs : Parcheminerie, Joseph Cussonneau, Claude Monet, Jules Verne, Grégoire Bordillon.

• Renouvellement de visiophones

Cet été, 3 écoles ont bénéficié du renouvellement de leur visiophone : François Raspail, La Pérussaie et un complément pour le périscolaire de l'école Joseph Cussonneau. Ces équipements ont pour objet de mieux gérer et sécuriser les entrées et sorties dans les écoles.

• Des aménagements dans les sanitaires pour 4 écoles

Des cloisons d'intimité pour les enfants de maternelle sont installées pour les écoles Nelson Mandela, René Gasnier et la Pérussaie. Des travaux de peinture et d'aménagement sont organisés cet été dans les sanitaires des écoles maternelles J. Vilar et J. Prévert.

Le traitement LED dans les écoles offre un meilleur confort visuel et permet de sérieuses économies d'énergie. À Cussonneau, plus de 300 luminaires ont ainsi été changés avec des blocs passant de 72 à 28 watts.



Le groupe scolaire Voltaire fait peau neuve

Pleinement inscrit dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Monplaisir, la restructuration du groupe scolaire Voltaire s'est achevée cet été. Les élèves de l'école maternelle retrouvent ainsi de nouveaux espaces de travail pour la rentrée, après deux années passées boulevard de Monplaisir, dans les locaux de l'ancien accueil de loisirs Maria Montessori.

Cette réhabilitation aura permis de :

- Proposer une nouvelle organisation plus fonctionnelle du site pour favoriser les passerelles avec le multi accueil : Petite enfance, maternelle et élémentaire ;
- Permettre une mise en accessibilité et une amélioration des performances énergétiques du site ;
- Aménager les cours de l'école en îlots de fraîcheur ;

Les enfants de l'école maternelle retrouvent leurs locaux, et cette toute nouvelle cour végétalisée, après deux années passées boulevard de Monplaisir.



- Repositionner le pôle administratif maternelle/élémentaire ;
- Réaménager le hall et la restauration.

Les locaux du multi-accueil Monplaisir seront livrés lors des prochaines vacances d'automne.

Coût de l'opération :

8 350 000 € HT / Les partenaires : l'État (NPNRU, DSIL, Fonds vert) et la CAF.

Aldo-Ferraro prépare sa mue

Après le groupe scolaire Voltaire à Monplaisir, ce sont les écoles maternelle et élémentaire Aldo-Ferraro sur le quartier de Belle-Beille qui vont faire l'objet d'une opération de rénovation dans les prochaines années. Construites en 1958, une rénovation technique et thermique d'ampleur était devenue nécessaire.



Avec un budget de 9 M° d'euros, le projet prévoit notamment l'extension de la restauration scolaire, l'amélioration thermique des bâtiments (avec une mutation totale des façades afin d'améliorer le confort d'usage des occupants, d'adapter le bâti au changement climatique et ainsi d'améliorer ses performances), la végétalisation des cours ainsi que la création d'une allée piétonne traversante depuis l'avenue Patton et l'impasse Aldo Ferraro.

Après la phase de diagnostic-programmation qui s'achève et les études de conception en 2026, les travaux sont attendus de l'été 2027 à l'été 2029.

3 / UN SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE NOUVELLE GÉNÉRATION

Côté Restauration scolaire, la rentrée 2025 s'envisage dans la continuité des efforts menés par la collectivité depuis quelques années : des repas de qualité et le maintien d'une tarification accessible à tous les angevins (de 0,85€ à 6,09€ selon les revenus).

Côté qualité : les repas sont concoctés par les cuisiniers de Papillote et Compagnie à partir de produits bio à 40 % et locaux à 55 %, soit bien au-dessous des obligations légales. Les menus sont élaborés dans le respect des recommandations nutritionnelles nationales afin de garantir une alimentation saine et équilibrée avec le minimum d'ingrédients ultra-transformés.

La santé des enfants est une priorité, c'est pourquoi au-delà de la qualité des aliments, le plastique a été supprimé il y a 3 ans maintenant.

L'environnement du repas à la cantine est aussi une préoccupation : le temps accordé au repas, le bruit et l'ambiance dans le réfectoire. Ainsi, des travaux sont régulièrement réalisés afin d'améliorer les aménagements des espaces de restauration dans les écoles.



Papillote et Compagnie est la première cuisine centrale zéro plastique de France

À noter parmi les nouveautés de la rentrée :

- L'école Voltaire à Monplaisir flambant neuve avec un espace restauration entièrement rénové,
- L'école la Blancheraie où des travaux ont été réalisés pour réduire le bruit dans le réfectoire et où Papillote et Compagnie expérimente une vaisselle silencieuse de la marque « Quiet » qui a reçu un prix de l'innovation (SIRHA 2025) et le prix des décibels d'or par le Conseil national du Bruit.



L'éducation au goût, une des actions fortes pour lutter contre le gaspillage au quotidien, comme à l'école Cussonneau en octobre dernier à l'occasion du Grand Repas concocté par la chef Jeanine Ahosse pour les enfants.

4 / LA VILLE RENFORCE SES EFFECTIFS ÉDUCATIFS

De nombreux professionnels municipaux interviennent tout au long de la semaine aux côtés ou en relais des équipes enseignantes. Depuis la rentrée 2022/2023, **ce sont plus d'une centaine de professionnels supplémentaires présents** auprès des petits Angevins. Pour ce faire, la Ville a consenti à une augmentation budgétaire annuelle de 3 millions d'euros, sans augmentation de la fiscalité.

Près de 500 professionnels municipaux aux côtés des enfants et des enseignants chaque jour

177 ATSEM et 18 apprentis en CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance) seront présents à la rentrée 2025/2026 dans les écoles angevines pour intervenir aux côtés des enseignants sur le temps scolaire, et sur les temps périscolaires. Les ATSEM prennent en charge l'accueil du matin (en maternelle et en élémentaire), accompagnent le repas des plus petits et surveillent le dortoir ou les cours de récréation.

Les ATSEM sont déployées à raison :

- D'une ATSEM dans chaque classe de maternelle ;
- D'une vingtaine d'ATSEM en équipe d'appui pour pallier les absences éventuelles.

177 ATSEM interviennent aux côtés des enfants sur le temps scolaire mais aussi pour l'accueil périscolaire du matin ou lors de la pause méridienne comme à l'école Annie Fratellini



310 animateurs, tel Pierre-Baptiste animant un « TAP échecs » sur l'école Alfred Clément, assurent la continuité éducative auprès des enfants sur les temps péri et extrascolaires assurés par la Ville d'Angers.



310 animateurs et 6 apprentis BPJEPS seront présents dans les écoles et accueils de loisirs de la Ville pour prendre en charge les enfants sur l'ensemble des temps péri et extrascolaires. Ils assurent la surveillance de la pause déjeuner, les TAP en maternelle et en élémentaire, les accueils périscolaires du soir, ainsi que les accueils de loisirs. Une équipe d'appui, à raison d'un animateur par école (soit 37 postes) est également constituée.

5 / UNE OFFRE PÉRISCOLAIRE DE QUALITÉ

Dans la quête d'une continuité éducative tout au long de la journée d'école, de nombreux temps périscolaires sont proposés aux petits Angevins : l'accueil périscolaire du matin et du soir, la pause méridienne et les Temps d'activités périscolaires (TAP). Des projets d'unité périscolaires existent sur chaque école, et fixent les attentes sur chacun de ces temps afin de favoriser le bien-être des enfants et leur épanouissement.

Prendre en compte le rythme de l'enfant à tous les moments de la journée, une réalité qui se vit dès les accueils périscolaires du matin autour d'activités adaptées.



Des accueils périscolaires de 7h30 à 18h30 adaptés au rythme de l'enfant

Un service municipal d'accueil fonctionne avant et après la classe, dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville d'Angers :

- L'accueil périscolaire du matin (payant) de 7h30 à 8h35 ;
- L'accueil périscolaire du mercredi midi (gratuit) de 11h45 à 12h30 ;
- L'accueil périscolaire du soir de 16h45 à 17h30 (gratuit) et de 17h30 à 18h30 (payant).

Des pauses méridiennes animées

Sur délégation de la Ville d'Angers, le service public de restauration scolaire est assuré par Papillote et Compagnie qui assure la production, la livraison et le service des repas.

L'accompagnement des enfants sur la pause méridienne est pris en charge par des personnels de la direction Éducation (animateurs et ATSEM en maternelle), ainsi que par des intervenants associatifs.

Des ateliers du midi peuvent être mis en place dans certaines écoles sur le temps de pause méridienne auprès des enfants de maternelle ou d'élémentaire. Ils permettent de proposer aux enfants des activités enrichissantes autour du temps de repas. Il peut s'agir d'activités liées au sport, à la culture, à l'environnement, à la citoyenneté ou aux jeux.

D'une durée d'une heure, ces ateliers gratuits sont encadrés par des animateurs diplômés de la Ville d'Angers ou par des intervenants extérieurs.

Les enfants de maternelle de Jacques Prévert bénéficient d'ateliers du midi pour apprendre à faire du vélo.



La sieste est de mise pour les enfants de Petite section comme au dortoir de l'école Larevellière



Des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) gratuits

En maternelle, les TAP se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 45 à 14 h 45 et sont adaptés au rythme des enfants :

- La sieste pour les enfants de petite section ;
- La sieste, des temps de repos ou des activités calmes pour les enfants de moyenne section ;
- Des activités non-sollicitantes (encadrées mais non-dirigées où l'enfant est laissé libre de son investissement) pour les enfants de grande section, afin de permettre leur retour en classe dans les meilleures conditions pour apprendre.

En élémentaire, les TAP se déroulent les lundis et vendredis, de 15 h 15 à 16h 45 et couvrent un large choix d'activités correspondant aux thématiques inscrites dans la Politique éducative locale :

- Sport et santé (ex : TAPs « Jeux olympiques et paralympiques », « Handisports », « Relaxation et méditation ») ;
- Culture (ex : TAPs « Découverte de la culture chinoise », « Patrimoine », « Théâtre ») ;
- Citoyenneté (ex : TAPs « Harcèlement », « Gestion des émotions », « Egalité filles-garçons ») ;
- Sciences et numérique (ex : TAPs « Petit chimiste », « Robotique et programmation », « Gestion des écrans »)
- Environnement et transition écologique (ex : TAPs « Tri des déchets », « Biodiversité et petites bêtes », « Cuisine zéro déchets »)
- Jeux, activités manuelles et loisirs créatifs (ex : TAPs « Échecs », « Do it yourself », « Couture et tissage »)



Les enfants de l'école Bordillon reçoivent la visite de la Police Municipale dans le cadre du TAP « Un trajet pour grandir » consacré à mieux vivre aux abords de son école

- Les associations de la Ville sont associées à ces TAP (clubs sportifs, centres sociaux, fédération d'éducation populaire...) et encadrent certaines de ces activités, afin de varier les propositions d'ateliers et de faire vivre le tissu associatif local.

6 / MERCREDI ET VACANCES : UNE OFFRE D'ACCUEIL DE LOISIRS ÉTOFFÉE

La Ville d'Angers propose également (sur inscription et réservation) un accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires. Cette offre municipale est complétée par une offre associative mise en œuvre par les centres sociaux et les maisons de quartiers.

Une continuité éducative pour l'accueil du mercredi

- **Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques**, l'accueil du mercredi s'effectue à la demi-journée. Les enfants sont pris en charge dès la sortie de l'école par les animateurs qu'ils côtoient déjà au quotidien dans les groupes scolaires pour favoriser la continuité éducative sur l'ensemble de la semaine. Si l'accueil ne se déroule pas dans l'école, un système de transport gratuit est mis en place par la collectivité. Sur la ville, cela représente plus de 1 800 places disponibles dans :
 - > 23 accueils de loisirs maternels (2-5 ans)
 - > 9 accueils de loisirs sans hébergement (6-14 ans)



L'accueil de loisirs maternel des Grandes Maulévries propose des activités variées chaque mercredi comme cette fabrication de nichoirs à oiseaux

- **Pour les enfants scolarisés dans les écoles privées**, l'accueil du mercredi est possible à la journée (les enfants des écoles privées n'ont pas école la journée du mercredi). Il se déroule au sein d'écoles privées. Ces accueils sont assurés par des animateurs diplômés intervenant également sur les accueils de loisirs pendant les vacances afin de permettre aux enfants de conserver des personnes référentes. Sur la Ville, ce sont près de 400 places qui sont ouvertes à la réservation dans :
 - > 4 accueils de loisirs maternels (2-5 ans)
 - > 4 accueils de loisirs sans hébergement (6-14 ans)

Une offre variée pendant les vacances scolaires

Durant les vacances scolaires, la Ville d'Angers propose près de **1 300 places d'accueil quotidiennes** (soit + 25% de places en 4 ans) au sein de :

- **12 accueils de loisirs maternels pour les enfants de 2 à 5 ans**, répartis sur l'ensemble de la Ville pour un accueil en proximité.
- **6 accueils de loisirs sans hébergement pour les enfants de 6 à 14 ans**. Ces accueils de loisirs sont répartis dans les différents quartiers de la Ville avec la volonté d'offrir aux enfants des lieux d'accueils dans des environnements propices à la détente et à l'évasion, et plus riche en nature (Lac de Maine, ...).
- **Une offre de stages thématiques** est également déployée sur chaque semaine de vacances (hormis à Noël) dans les accueils de loisirs pour offrir aux enfants un accueil plus spécialisé autour d'un thème porteur. 6 stages sont proposés sur les petites vacances et une douzaine l'été.



L'accueil de loisirs Les Bois d'Aubin accueille plus d'une centaine d'enfants pendant les vacances scolaires

7 / UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE LOCALE AMBITIEUSE

Une ambition : éduquer à la citoyenneté à travers 10 champs d'action

Au-delà de l'éducation prodiguée par les parents, la formation de l'enfant pour devenir adulte et citoyen dans la cité, s'inscrit également dans son cadre éducatif. C'est dans ce contexte que la Ville d'Angers s'engage et décline sa politique éducative locale basée sur la notion d'éducation à la citoyenneté à travers **10 domaines clés** :

- Soutenir l'apprentissage du langage
- Être éveillé à l'art et à la culture
- Préserver l'environnement
- Avoir un usage éclairé et responsable des outils numériques
- S'épanouir par l'engagement citoyen
- Connaître les gestes qui sauvent
- Prévenir les risques de santé
- Savoir nager
- Explorer le jeu
- Mieux connaître le monde professionnel

Ces 10 grandes thématiques de la Politique Éducative se déclinent sur les différents temps périscolaires et extrascolaires : un TAP pour apprendre les gestes de premiers secours, un stage thématique autour d'activités nautiques et sportives, la mise en place d'un conseil d'enfant pour aborder les problématiques de la vie sur l'école... , les initiatives sont nombreuses pour faire vivre la Politique éducative locale au quotidien.



Les enfants d'Alfred Clément interviewent les aînés de l'EHPAD César Geoffroy dans le cadre d'un TAP intergénération



Du CP au CM2, les passeports de la PEL recensent toutes les compétences acquises par les enfants lors des activités péri et extrascolaires.

Un passeport PEL pour reconnaître les acquis des enfants

Afin de reconnaître l'investissement des enfants dans les activités relevant de la Politique Éducative Locale, la Ville d'Angers distribue des passeports valorisant les compétences acquises par les enfants. Ces passeports référencent toutes les compétences acquises par chaque enfant durant sa scolarité en dehors du temps scolaire. Ce passeport est mis en place auprès des enfants scolarisés en CP et les suit jusqu'à leur entrée au collège, il permet de donner du sens aux différentes activités proposées.

8 / INCLUSION ET PARENTALITÉ

Être aux côtés des parents dans leur rôle d'éducateur

- **Un accompagnement des familles sur les temps péri et extrascolaires**

Des échanges sont mis en place sur les lieux péri et extrascolaires dès que des difficultés sont repérées. Ainsi, des rencontres parents-enfants-responsables d'unité éducative sont proposées, avec l'appui possible des Chargées de Mission Inclusion et Parentalité de la Ville. Ces rencontres permettent la mise en place d'aménagements favorisant l'accueil de l'enfant : contrat d'engagement, aide aux repérages dans le temps, adaptation des activités... Une orientation vers un soutien extérieur peut également être proposée : maison de quartier, maison des solidarités, associations.



Les chargées de mission inclusion et parentalité de la Ville d'Angers présentent des outils d'aide à la gestion des émotions aux parents de l'accueil de loisirs maternels de la Blancheraie, Parcheminerie et Cussonneau.

Les équipes municipales sont également sensibilisées aux questions de parentalité et d'inclusion. Des temps de sensibilisation autour des Violences éducatives ordinaires, du harcèlement, du handicap ou encore des Informations préoccupantes ont ainsi été mises en place l'an dernier pour mieux accompagner les enfants.

La mise en place d'un référent inclusion/santé dans chaque école sur les temps périscolaire a également été mis en place cette année.

Parallèlement, la Ville continue à soutenir l'action d'associations de soutien à la parentalité : EPE, Médiation 49, UDAF, ACVS 49.

- **Un accompagnement spécifique des parents via le Programme de réussite éducative**

Le Programme de Réussite Éducative est un dispositif financé par la politique de la Ville proposant un accompagnement personnalisé aux enfants de 2 à 12 ans. Gratuit, confidentiel et sur libre adhésion, le PRE vise à soutenir les familles dans leur rôle éducatif et notamment en matière d'ouverture culturelle, d'accompagnement à la scolarité et d'accompagnement aux soins. Trois coordinatrices interviennent sur les quartiers politiques de la ville d'Angers et ont accompagnés 229 familles en 2024.



Première visite au château pour Ayane dans le cadre de son parcours individualisé au Programme de Réussite Éducative.

Des temps d'accueils de plus en plus inclusifs

- **55 accompagnants sont recrutés pour faciliter l'accueil de 50 enfants en situation de handicap ainsi que l'accompagnement de 9 classes ULIS et d'une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA)**

Les deux Chargées de Mission Inclusion et Parentalité interviennent sur les temps péri et extrascolaires pour recueillir les besoins des enfants en situation de handicap, rencontrer les parents et accompagner les équipes dans la prise en compte d'aménagements.

Dans ce cadre, **197 enfants ont été accompagnés en 2024** et **76 projets personnalisés d'accueil (PPA)** ont été réalisés afin d'adapter l'accueil des enfants en situation de handicap ou avec des difficultés à expression comportementale. En été 2024, **24 enfants présentant des besoins spécifiques ont bénéficié d'un**



Journée d'échange entre les enfants de l'ALSH de la Blancheraie et les enfants de l'IME de la Chalouère.

accompagnement renforcé, permettant un accueil de qualité sur les ALSH et les ALM pour **30 enfants pour cet été 2025 avec la mise en place de 23 Assistants d'Éducation assurant leur accompagnement.**

➤ Les questions autour du handicap sont aussi travaillées avec les enfants notamment lors d'un TAP « Découverte du handicap » proposé dans 10 écoles grâce à un partenariat avec le lycée Wrezinsky ou encore grâce à un partenariat entre l'IME Chalouère et l'Accueil de loisirs de la Blancheraie.

- **5 écoles utilisent des salles d'autorégulation**

Les lieux périscolaires et extrascolaires s'équipent aussi de matériel favorisant l'accueil des enfants avec des besoins spécifiques tels que des casques antibruit, time-timer et autres objets sensoriels.

L'aménagement des espaces fait également l'objet d'une attention particulière avec, dans de nombreuses écoles, la création d'un espace « coin calme » avec tapis au sol, livres ou jeux de construction...

5 écoles ont expérimenté des « salles d'autorégulation » et offrent désormais un outil supplémentaire pour favoriser le retour au calme d'un enfant en prévention ou en situation de crise.



De nombreux outils pédagogiques sont mis à disposition dans les salles d'autorégulation pour favoriser le retour au calme

- **5 Unités d'Enseignement Externalisé et 9 Classes ULIS**

En octobre 2022, la Ville signait une convention avec l'Inspection Académique et 3 structures médico-sociales concernant 4 Unités d'Enseignement Externalisé intégrées aux écoles d'Angers. Le renouvellement de ces conventions a eu lieu en août 2025. À la rentrée 2023, **une cinquième UEE a ouvert ses portes à l'école Jean Rostand** permettant d'accueillir **8 élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme.**

En complément à ces cinq UEE, 9 **classes ULIS** (unité localisée d'inclusion scolaire) sont implantées dans les écoles angevines.

CONTACT PRESSE

Service des Relations presse - Ville d'Angers

relations.presse@ville.angers.fr

02 41 05 47 21

@Presse_Angers